

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTE, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du jeudi 1^{er} octobre 2015

Par suite d'une convocation en date du 24 septembre 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice 11

présents 10

votants 10

Délibération n° 24/2015

Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Philippe LEVEAUX, Pierre CARRE, Xavier CULEUX, Jacky LESUEUR, Grégoire MAZZINI, Maurice ENGELMANN, Thierry PROLA.

Absents : Michel BACARISSE.

Secrétaire de séance : Jean MICHEL.

Objet : COUPE DE BOIS DANS LA ZONE DES HAUTS BALAIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que Mr MORONI propriétaire de bois dans la zone Les Hauts-Balais a fait procéder à une coupe de bois par l'intermédiaire de l'entreprise d'exploitation Huberlant domiciliée à Cormicy (Marne). Or, lors de ces travaux des arbres se trouvant sur une parcelle appartenant à la commune ont été coupés. Monsieur le Maire a pris contact auprès de l'exploitant afin de l'en informer. Un dédommagement sera versé par l'entreprise à la commune pour un montant de 135 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le montant de 135 euros.

CHARGE le maire de procéder à son encaissement auprès de la trésorerie d'Hermonville.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 1^{er} octobre 2015

Le Maire

Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de sa publication le 1^{er} octobre 2015